

# République islamique d'Iran

Total des besoins :  
14 063 109 dollars E.-U.



## Environnement opérationnel

La République islamique d'Iran accueille des réfugiés afghans depuis trente ans. En 2002, le HCR a entrepris de faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés afghans dans le cadre d'accords conclus avec la République islamique d'Iran et l'Afghanistan. Depuis cette date, plus d'1,5 million d'Afghans ont regagné leur pays, 853 000 d'entre eux bénéficiant de l'assistance du HCR à cet effet.

On assiste depuis trois ans à une diminution très sensible du nombre de retours en raison d'une conjonction de facteurs, notamment la dégradation de la situation sécuritaire en Afghanistan, les difficultés socio-économiques que traverse le pays et l'intégration plutôt satisfaisante de nombreux Afghans dans la société iranienne.

Quelque 900 000 réfugiés afghans enregistrés se trouvent toujours en République islamique d'Iran. S'ils vivent pour la plupart dans des villages et dans des zones urbaines, environ 27 000 d'entre eux résident dans six zones

d'installation de réfugiés, gérées par le Bureau des étrangers et de l'immigration (BAFIA). L'Organisation et les autorités iraniennes travaillent à une stratégie qui associe des efforts pour améliorer les conditions de vie des réfugiés afghans enregistrés et une aide au rapatriement librement consenti dès lors que cette solution est possible. Des pourparlers sur la reconduction de l'Accord tripartite devraient être entamés à l'issue de la Conférence internationale sur le retour et la réintégration, organisée par le Gouvernement afghan et le HCR en novembre 2008.

En 2007, les autorités iraniennes ont déclaré que plusieurs provinces seraient totalement ou partiellement interdites aux étrangers, y compris aux réfugiés. Les autorités ont demandé à quelque 120 000 réfugiés afghans résidant dans ces provinces de choisir entre un transfert et un rapatriement librement consenti. L'option du transfert s'est avérée impopulaire auprès des communautés d'accueil potentielles et a posé des problèmes financiers aux réfugiés. En conséquence de quoi, le transfert a été partiel, laissant certains réfugiés dans une situation financière précaire. Les réfugiés sont assujettis aux impôts municipaux, ne peuvent circuler librement en raison de diverses restrictions et ont un accès limité au marché du travail.

La République islamique d'Iran prodigue également l'hospitalité à des réfugiés originaires d'Iraq. À la fin de l'année 2007, on dénombrait environ 55 000 Iraquiens réfugiés de longue date, la plupart étant d'origine arabe, kurde ou kurde feili. Si les réfugiés iraqiens résident en majorité dans des zones urbaines, quelque 5 000 d'entre eux sont hébergés dans 12 zones d'installation. Bien que la situation politique et les conditions de sécurité demeurent précaires en Iraq, certains réfugiés iraqiens regagnent leur pays ; néanmoins, la plupart ne sont pas disposés à rentrer tant que leurs régions d'origine ne donneront pas des signes plus tangibles de stabilisation.

Depuis le début de l'année 2007, le HCR a enregistré quelque 4 200 nouveaux arrivants en provenance d'Iraq ; il ne s'agit peut-être là que d'une petite partie du nombre total de réfugiés iraqiens récemment arrivés sur le territoire. Le HCR et le BAFIA discutent actuellement des arrangements qui permettraient de répondre aux besoins juridiques et autres de cette population.

## Besoins

Au début de l'année 2008, les autorités ont mené une opération très complète de réenregistrement des réfugiés afghans présents dans le pays. Le HCR a accru son financement afin d'appuyer l'opération, qui aura des effets positifs sur la protection des réfugiés et garantira des conditions de séjour plus prévisibles. La dégradation de la situation économique en République islamique d'Iran a eu un grave impact sur les moyens d'existence des réfugiés, qui pâtiront sans doute également de l'arrêt des subventions précédemment accordées par l'État à certaines denrées alimentaires et à d'autres articles.

Bon nombre de réfugiés afghans ont besoin de qualifications professionnelles et de ressources financières pour subvenir à leurs besoins à leur retour dans leur pays. En République islamique d'Iran, les plus vulnérables d'entre eux pourront bénéficier de stages de formation, dispensés dans le cadre de projets axés sur la collectivité exécutés en partenariats avec des ONG nationales, des organisations caritatives et des institutions onusiennes. Comme de nombreux réfugiés se trouvent dans une situation socio-économique difficile, le coût élevé des traitements médicaux et de la scolarité continue à poser des problèmes.

L'opération générale du HCR continuera à appuyer les rapatriements librement consentis. Les demandeurs d'asile et les réfugiés, tant afghans qu'iraquiens, ont besoin de protection et de conseils, et l'identification des personnes qui ont besoin d'être réinstallées demeure une priorité.

## Objectifs principaux

- Sensibiliser la communauté internationale au fait que les autorités iraniennes accordent l'hospitalité à des réfugiés depuis trente ans et veiller à ce qu'elle en prenne acte.
- Œuvrer avec le Gouvernement au renforcement de la protection des réfugiés afghans et iraqiens, ainsi que de l'environnement d'asile.
- Continuer à faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés afghans et iraqiens lorsque cette solution est appropriée.
- Offrir une assistance ciblée aux réfugiés afghans et iraqiens qui ont des besoins particuliers afin de



Des réfugiés afghans du camp de Dalaki dans une salle de classe.

renforcer leur autosuffisance et de leur permettre de prendre un nouveau départ dans la vie après leur rapatriement.

- Encourager les autorités iraniennes à utiliser des voies bilatérales pour débattre de la gestion des problèmes migratoires avec le Gouvernement afghan.

## Cibles prioritaires

Programme annuel pour les réfugiés afghans

- Quelque 20 000 Afghans réfugiés en République islamique d'Iran regagnent leur pays de leur plein gré avec l'assistance du HCR - si les conditions de sécurité observées dans les régions de rapatriement en Afghanistan le permettent.
- Environ 1 300 personnes ayant des besoins de protection particuliers sont réinstallées.
- Quelque 12 000 personnes ayant des besoins particuliers (enfants, femmes enceintes, personnes handicapées et personnes âgées) bénéficient de traitements médicaux spécialisés ou d'une aide sociale et financière.
- En coordination avec le ministère de l'Intérieur, les partenariats avec la société civile sont renforcés afin d'appuyer des activités génératrices de revenus pour des réfugiés et d'améliorer l'accès aux services médicaux et éducatifs.
- L'autosuffisance des réfugiés est renforcée afin de leur permettre de prendre en charge leur séjour en Iran et de faciliter leur réintégration en Afghanistan.

Programme supplémentaire pour les réfugiés irakiens

- Quelque 1 500 réfugiés regagnent leur pays de leur plein gré avec l'assistance du HCR - si les conditions de sécurité observées dans les régions de rapatriement en Iraq le permettent.
- Environ 200 personnes ayant des besoins de protection particuliers sont réinstallées.
- Une assistance ciblée est accordée à des réfugiés irakiens ayant des besoins particuliers, tandis que les enfants, les femmes enceintes, les personnes handicapées et les personnes âgées bénéficient d'un traitement médical spécialisé ou d'une aide sociale et financière.

## Stratégie et activités

Les réfugiés afghans qui regagnent leur pays sous les auspices du HCR recevront un accompagnement psychosocial individuel. Ils bénéficieront d'allocations en espèces, d'indemnités de transport et d'une visite médicale de dépistage aux postes frontières (à l'exception des réfugiés qui regagnent l'Iraq du Nord). Une aide juridique gratuite sera dispensée par des avocats recrutés par le HCR.

Le HCR poursuivra ses négociations avec les autorités iraniennes, en les invitant à continuer à accorder l'asile aux réfugiés enregistrés tant que la situation dans leurs régions d'origine en Afghanistan ne sera pas sensiblement améliorée et à garantir leur accès à des droits et services.

Les informations provenant de la base de données « Amayesh III » constituée lors de l'opération d'enregistrement menée par les autorités serviront de point de départ à la conception de projets destinés à mieux répondre aux besoins des réfugiés.

L'Initiative de projets conjoints entreprise par le HCR et le ministère de l'Intérieur iranien pour renforcer la capacité d'autosuffisance des réfugiés en dispensant un enseignement élémentaire et une assistance médicale sera poursuivie.

Le rapatriement librement consenti des réfugiés irakiens sera mené selon les modalités définies en 2007 et dans le respect des principes directeurs élaborés. Des campagnes d'information massives aideront les réfugiés à prendre une décision en connaissance de cause quant à leur retour dans leur pays d'origine.

Le Haut Commissariat aura davantage recours à la réinstallation comme instrument de protection stratégique, pour les réfugiés afghans comme pour les réfugiés irakiens.

En prodiguant une assistance aux réfugiés qui ont des besoins spécifiques, le HCR mettra l'accent sur le renforcement de l'autosuffisance et sur le perfectionnement des compétences, afin de les aider à se réintégrer avec succès après leur rapatriement.

## Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2009		Décembre 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR
Réfugiés	Afghanistan	884 770	-	863 470	-
	Iraq	55 710	-	54 010	-
Demandeurs d'asile	Afghanistan	500	-	500	-
	Iraq	50	-	50	-
Total		941 030	-	918 030	-

## Contraintes

Les réfugiés ne peuvent accéder légalement au marché de l'emploi, faute de permis de travail, ce qui les empêche d'assurer leur subsistance.

Du fait d'une augmentation des frais médicaux, le HCR doit débloquer des ressources supplémentaires pour appuyer les services de santé destinés aux réfugiés qui ont des besoins particuliers.

## Organisation et mise en œuvre

Présence du HCR	
Nombre de bureaux	7
Effectif total	115
Fonctionnaires internationaux	13
Collaborateurs nationaux	101
JEA	1

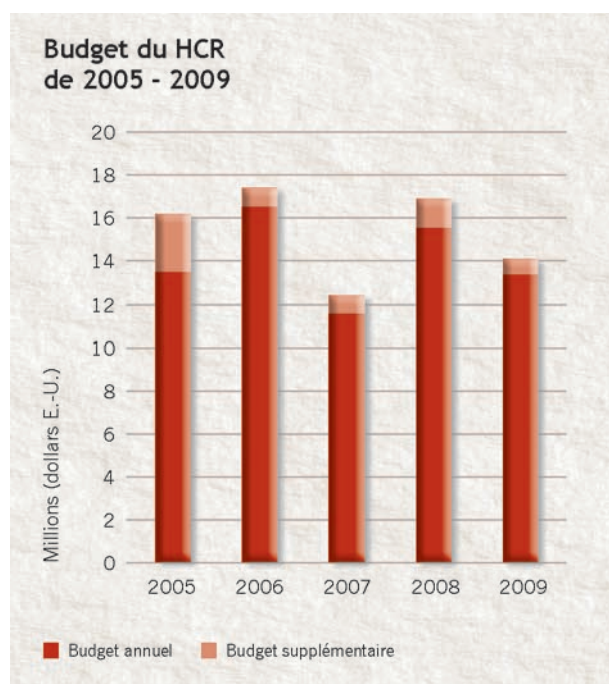
## Coordination

Le HCR continuera à collaborer avec son principal homologue et partenaire d'exécution, à savoir le BAFIA, au sein du ministère de l'Intérieur, ainsi qu'avec des ONG et l'Équipe des Nations Unies dans le pays. Sur le terrain, le Haut Commissariat coordonnera ses activités avec les autorités provinciales, les partenaires non gouvernementaux et les communautés de réfugiés.

Partenaires
<b>Partenaires d'exécution</b>
Organismes gouvernementaux : ministère de l'Intérieur - Bureau des étrangers et de l'immigration ; ministères de l'Éducation et de la Formation, de l'Emploi et de l'Assistance sociale, de la Santé
ONG : <i>Assisting Marsh Arabs and Refugees</i> , Association pour la protection des enfants souffrant du cancer, Compagnie de transport de passagers, <i>Iraqi Refugees Aid Council</i> , <i>Relief Committee for Destitute Afghan Refugee Families</i> , Société iranienne du Croissant-Rouge
Autres : <i>Ghamar Bani Hassan</i> , HAMI, <i>Imam Sajjad</i> , <i>Imam Bager</i> , <i>Positive Life</i>
<b>Partenaires opérationnels</b>
ONG : IRCS
Autres : Équipe des Nations Unies dans le pays, PAM

## Informations financières

De 2002 à 2004, la tâche principale du HCR en République islamique d'Iran a été d'aider au rapatriement des réfugiés afghans et irakiens. En 2004, le BAFIA a assumé la responsabilité de la gestion des camps et le HCR a mis fin à la quasi-totalité de son programme d'assistance. En 2009, l'une des priorités opérationnelles de l'Organisation consistera à renforcer la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile, en mettant l'accent sur l'autosuffisance, la prévisibilité du séjour et l'emploi légal des réfugiés. Une aide ciblée sera dispensée pour des services communautaires essentiels tels que l'approvisionnement en eau, l'éducation et les prestations médicales.



Budget (dollars E.-U.)						
Activités et services	2008			2009		
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire Situation Iraquienne	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire Situation Iraquienne	Total
Protection, suivi et coordination	4 505 262	200 000	4 705 262	4 201 366	170 000	4 371 366
Abris et autres infrastructures	206 495	145 079	351 574	137 544	81 388	218 932
Appui opérationnel (aux partenaires)	407 642	24 098	431 740	373 280	7 929	381 209
Assainissement	35 000	56 067	91 067	70 000	0	70 000
Assistance juridique	407 324	28 033	435 357	1 346 245	5 354	1 351 599
Besoins domestiques	39 000	86 903	125 903	399 024	152 474	551 498
Eau	40 000	56 067	96 067	131 813	0	131 813
Éducation	0	84 100	84 100	500 000	0	500 000
Santé	2 028 522	472 352	2 500 874	2 045 011	314 617	2 359 628
Services communautaires	800 118	42 050	842 168	1 000 000	24 631	1 024 631
Transport et logistique	1 359 056	105 251	1 464 307	324 605	33 607	358 212
Total des opérations	9 828 419	1 300 000	11 128 419	10 528 888	790 000	11 318 888
Appui au programme	2 548 250	0	2 548 250	2 744 221	0	2 744 221
Total	12 376 669	1 300 000	13 676 669	13 273 109	790 000	14 063 109

Note: Le Budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes du HCR.